

Equipe enseignante : Mme Stoeckel, Mme Rilliot, Mr Sublon et Mme Jecker

Inspecteur de l'éducation nationale : Mr Girods, excusé

Personnel de l'école : Mme Leroux, emploi de vie scolaire

Représentants de parents d'élèves : Mme Damidaux, Mr Frisetti, Mr Géhant, Mr Laudie (excusé),
Mme Courbot et Mme Lorge

DDEN : Mr Parisot

Représentant de la commune de Denney : Mr Garcia

Représentant de la commune de Phaffans : Mr Cesca

1/ présentation des participants

Présentation des enseignants

Représentants des mairies : Mr le maire de Denney et son premier adjoint, Mr Pelletey sont excusés.

Représentants des parents d'élèves : remerciement pour leur aide apportée concernant la préparation des élections et félicitation pour leur élection.

2/ approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

3/ résultats des élections

Depuis quelques années, les deux parents ont le droit de vote.

Cette année, sur 112 inscrits, 83 votants soit un taux de participation très honorable de 74%

Il y a eu tout de même 15 bulletins nuls et 1 bulletin blanc et quelques votes sont arrivés hors délai.

3/ règlement du Conseil d'Ecole

Rôle du CE : les membres du CE se réunissent trois fois dans l'année, une fois par trimestre (Jeudi 19/02/09 A Phaffans (18h), Jeudi 25/06/09 A Denney (18h)) pour discuter du fonctionnement de l'école, notamment sur la vie de l'école, les actions pédagogiques, les conditions d'intégration des élèves handicapés, les activités périscolaires et la restauration scolaire. Le conseil d'école statue sur proposition de l'équipe pédagogique pour ce qui concerne le projet d'école et l'adopte. Le CE vote le règlement intérieur de l'école. Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouvertures de l'école et doit être informé de l'organisation des aides spécialisées.

A l'issue de ces séances, un procès-verbal est rédigé et signé par la présidente de séance, Mme Jecker, et un exemplaire est gardé dans les écoles, un est envoyé à l'IEN, un est donné aux maires et un est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves, à savoir, le panneau d'affichage. En plus, nous en adresserons un à chaque membre du CE. Depuis cette année, nous en mettrons un en ligne sur le site de la mairie de Denney.

Rôle des représentants de parents d'élèves : C'est d'abord un rôle de communication. Vous êtes les intermédiaires entre les parents et les enseignants, vous permettez de diffuser des informations telles que les sorties prévues, les organisations pédagogiques et le règlement intérieur des écoles. Les suppléants siègent en cas d'empêchement des titulaires mais peuvent assister aux séances.

4/ vote du règlement intérieur

Le règlement en vigueur regroupe toutes les règles à suivre aussi bien sur les inscriptions en classe que sur les actions propre à l'école : règle de vie, mesures d'hygiène, sanctions...

Un point est cependant à supprimer : le point 2.2.2 sur les dérogations aux règles nationales concernant l'organisation du temps scolaires, puisque ceci n'a plus lieu d'être.

Vote du règlement le 23/10/08 > unanimité

5/ année scolaire 2008-2009 : effectifs et répartitions

Les élèves sont répartis sur deux sites : à Phaffans sont regroupés les CP et une partie des CE1 : 15 CP et 9 CE1 soit une classe de 24 élèves.

A Denney, l'école comprend une classe de CE1-CE2 à 25 élèves : 13 CE1 et 12 CE2, et une classe de CMI-CM2 de 28 élèves : 8 CMI et 20 CM2.

Les classes sont certes déjà bien chargées, mais ne tarderont pas à être surchargées compte tenu des logements fraîchement attribués : une demande est faite à la mairie de Denney pour qu'elle se renseigne sur le nombre d'enfant pouvant venir en cours d'année.

3 cas sont à envisager :

Cas 1 : pas d'élèves

Cas 2 : arrivée massive d'élèves mais pas d'ouverture car déficit l'année prochaine : départ de 20 CM2 et arrivée de 12 CP (à ce jour).

Cas 3 : ouverture mais difficulté de gérer les salles : que fait-on de la BCD ? des cours d'allemand ?...

6/ année scolaire 2008-2009 : évaluation et aide personnalisée

Il y a deux sortes d'évaluations : des évaluations propres à chaque classe, qui s'effectuent soit par trimestre soit à la fin de chaque période.

Des évaluations nationales : sont concernés les élèves de CM2 : elles auront lieu en janvier et les élèves de CE1 qui seront effectuées en mai 2009

Toutes ces évaluations ont pour but d'apprécier les compétences acquises par les élèves en fin de cycle des apprentissages et permettent de mettre en place des dispositifs d'aide aux enfants en difficultés ou ayant besoin d'un soutien ponctuel. D'où la nécessité des heures d'aide personnalisées qui ont lieu tous les jours de 11h30 à 12h.

Le bilan à ce jour est plutôt positif : la fréquentation des élèves concernés est tout à fait bonne et leur ressenti est plutôt encourageant.

7/ projet d'école

Cette année, doit se mettre en place un nouveau projet d'école qui sera valable pour les trois prochaines années. Nous en avons déjà discuter au sein de l'équipe enseignante et il emblerait que trois axes principaux se dégagent, à savoir : renforcement des compétences de base pour tous les élèves, amélioration du langage et du vocabulaire, une partie sera consacrée au respect de l'environnement et au développement durable qui répond tout à fait à l'actualité et aux exigences ministérielles.

Le projet d'école permet de favoriser des actions qui sont à budgéter par anticipation par les conseils municipaux.

8/ protocole national concernant les urgences à l'école

PPMS : il est à réactualiser tous les ans.

Pas de changement par rapport à l'an passé.

Trois exercices d'évacuation incendie seront effectués dans les écoles, en cours d'année.

9/ bilan de la première période

La rentrée s'est déroulée dans de bonne condition.

a) Les activités déjà réalisées :

Opération nettoyons la nature, visite de la médiathèque par les cm1-cm2 à l'occasion de l'exposition sur la Baroche, la dictée ELA et le conte.

b) Les activités en cours :

Le pôle informatique > préparation au B2i (brevet informatique Internet) à passer au cours du CM2.

Le pôle langue vivante étrangère, depuis le 13/10/08 : deux langues pratiquées : anglais et allemand avec sensibilisation en anglais pour les CP et les CE1.

Le pôle sportif :

Activité piscine pour les élèves de Denney, 1 fois par semaine jusqu'à fin janvier, le coût étant supporté par la mairie.

Activité patinoire pour les élèves de CP, CE1, CE2, dont le transport est réglé par la mairie.

c) Les activités prochaines :

Pôle sportif renforcé : USEP pour l'école de denney

Pôle scientifique : conférencier scientifique à Denney (novembre) ; intervention d'un parent d'élève à Denney, pour présenter les dangers de l'électricité (décembre), intervention du sictom d'étueffont en Janvier pour Phaffans, passage du dentiste à Phaffans dans le cas de la prévention dentaire.

Pôle culturel : visite de la mairie de denney, rencontres JMF pour les écoles du RPI, rencontres chorales pour l'école de Denney, écoles fleuries pour les deux écoles, intervention des représentants des restos du cœur dans les deux écoles.

A noter : spectacle de fin d'année : samedi 20 juin le matin

Nous vous ferons un bilan financier de la coopérative scolaire au second trimestre, quand il y aura eu déjà des sorties et des bricolages de réalisés.

10/ travaux éventuels

Denney : un grand merci à la mairie qui joue pleinement son rôle et à l'employé communal > réponse quasi-immédiate vis-à-vis des demandes des enseignants : de nombreuses maintenances ont été réalisées, réparation de l'étagère de la bcd qui s'est effondrée le jour de la rentrée, changement du chauffe-eau.

A noter : l'étanchéité de certaines fenêtres à revoir, demande d'un frigo et du changement des tables des deux classes.

Phaffans : envisager un lessivage et une nouvelle peinture des murs, un ponçage des tables et l'acquisition d'une imprimante. Demande pour utiliser le frigo de la mairie.

La présidente du RPI, Mme Jecker le secrétaire de séance, Mr Sublon

Date de création : **23/11/2008 ~ 23:52**

Dernière modification : **23/11/2008 ~ 23:58**